

L'Essentiel

Le magazine de la Fédération des Industries des Peintures, Encres, Couleurs, Colles et Adhésifs

www.fipec.org



fipec

DOSSIER :

AFEI :

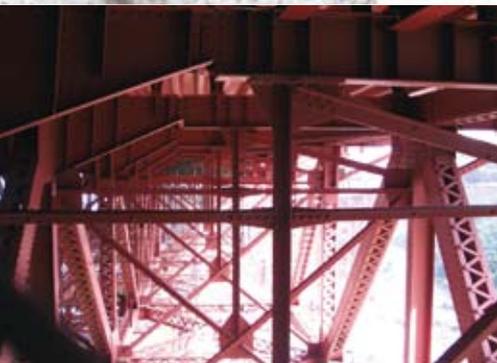
l'Association des fabricants d'Encres d'Imprimerie

ACTUALITÉ :

Nanotechnologies : le nouveau défi technologique

FOCUS :

Peinture Anticorrosion / Marine : garantie et longévité





Un virage bien amorcé !

A l'heure de notre Assemblée Générale 2008, les bilans sont de rigueur et permettent de constater que notre Fédération tient le cap dans un monde en pleine effervescence.

Notre omniprésence régionale, nationale et internationale, auprès des institutions et des entreprises, nos actions filières, le déploiement de nos outils de communication, intensifient la visibilité de notre Fédération tout en valorisant nos professions. C'est donc avec conviction et enthousiasme que nous poursuivons cette stratégie d'ouverture et de transparence, encouragés par des résultats probants et ce, malgré une conjoncture pleine d'incertitudes.

Le monde change... Anticipons le changement.

L'Europe doit suivre le rythme du reste du monde et la France, retrouver la voie d'une croissance forte.

Notre réseau d'entreprises moyennes est important, solide, consistant, et le rapprochement de grands groupes dans nos différents secteurs dote notre industrie de capacités en phase avec les exigences de la mondialisation.

Ces atouts nous permettent d'anticiper les mutations pour être prêts à amorcer sereinement les virages économiques, sociaux, technologiques et environnementaux qui se dessinent.

Dans ce nouveau numéro de l'Essentiel, les actions menées par le secteur des encres pour l'imprimerie et l'emballage représenté par l'AFEI sont mises en exergue dans notre dossier d'actualité. C'est un exemple de démarche active qui participe au rayonnement de toute sa filière graphique.

Autre exemple à mentionner, le Groupement Peinture Anticorrosion / Marine qui se distingue dans sa filière par son engagement dans le travail normatif.

Au fil des parutions de l'Essentiel, nous continuerons de présenter les actions engagées par les secteurs fédérés par la FIPEC, qui démontrent leur capacité d'anticipation et d'adaptation aux enjeux actuels et futurs.

Michel Le Tallec
Délégué Général de la FIPEC

Actualité.....3
**Nanotechnologies :
le nouveau défi
technologique**

Dossier.....5
**AFEI :
L'Association des
fabricants d'Encres
d'Imprimerie**

Filières.....10
**Cohésion, échange
et actions communes**

Focus.....14
**Peinture Anti-
corrosion / Marine :
garantie et longévité**



- **Directeur de la publication :**
Michel Le Tallec
- **Rédactrice en chef :**
Dominique Ayoul
- **Reportages et rédaction :**
CommLc
- **Photos et illustrations :**
FIPEC - O. Gombert - Fotolia
- **Conception graphique :**
Hervé Carasco
- **Réalisation PAO :**
Sophie Delbar
- **Impression :**
Imprimerie Taag

La FIPEC remercie les personnes
qui ont collaboré à ce numéro

- **FIPEC :**
42, avenue Marceau - 75008 Paris
- **Contact :** Dominique Ayoul
Direction des Affaires Economiques
et de la Communication
- **Tél. :** 01 53 23 09 83
- **E-mail :** direco@fipec.org

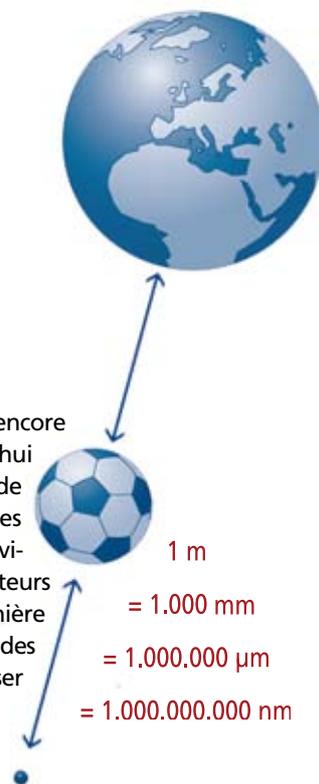
www.fipec.org

Nanotechnologies : le nouveau défi

Préoccupations d'aujourd'hui pour les performances de demain

Déjà exploitées dans l'industrie, les nanotechnologies représenteront un marché mondial de l'ordre de 1 000 milliards d'euros en 2010. Outre l'enjeu économique, ces technologies offrent un potentiel de développements et d'applications considérables, notamment dans les secteurs représentés par la FIPEC. Elles permettent en effet d'obtenir des propriétés nouvelles de la matière grâce au contrôle de la forme et de la taille à des dimensions de l'ordre de l'atome. Ainsi, des revêtements pour le bâtiment auto-nettoyants, des peintures

automobiles très résistantes aux rayures ou encore des vernis auto-régénérants sont aujourd'hui disponibles sur le marché. Toutefois, l'essor de ces technologies au sein de l'industrie suscite des questions quant aux effets sur la santé et l'environnement. Face à ces questions, les formulateurs développent leurs nouveaux produits de manière responsable, en soutenant, entre autres, les études qui permettront de mieux évaluer et maîtriser les risques.



La FIPEC en marche vers les nanotechnologies



La FIPEC a amorcé un travail de veille et de communication en collaboration avec l'Association allemande des fabricants de Peintures et Vernis (Verband der deutschen Lackindustrie), leader européen sur ce thème, et se prépare à des actions d'information vers les pouvoirs publics, les professionnels et les consommateurs. A ce titre, la FIPEC vient de publier la brochure technique « Nouvelles peintures : les nanotechno-

logies moteurs d'innovation - Potentiels et perspectives » ainsi qu'un document de vulgarisation « Quand le nanomonde se met au service de l'homme ».

Dans sa démarche active, la FIPEC a également rencontré la Direction Générale du Travail en octobre 2007 et l'AFSSET en février 2008.

Par ailleurs, la FIPEC invite les nanotechnologies à sa table ronde annuelle, lors de son Assemblée Générale le 21 mai 2008, avec l'intervention de spécialistes et représentants des métiers de la FIPEC : Didier Marsacq, CEA-Liten, Institut des Nouvelles Technologies de l'Energie ; Jean Barjot, PPG Industries ; Stéphane Fouquay, Bostik ; Ralf Schnelle, STO AG ; Jean-Claude Sirost, Sun Chemical SAS.

Parce que REACH nous concerne tous

Avec l'entrée en vigueur de REACH, la FIPEC s'est engagée à former ses adhérents au nouveau règlement. En intervenant dans plusieurs grandes villes de France et avec l'appui des syndicats régionaux, elle s'est rapprochée des sociétés afin de faciliter l'accès à l'information à toutes les fonctions de l'entreprise. Outre la présentation des conséquences pour les formulateurs de peintures, encres, couleurs, colles, adhésifs et mastics, ces sessions ont permis aux adhérents de témoigner sur leur préparation à REACH et d'échanger sur les difficultés rencontrées. La FIPEC continuera à organiser ce type de sessions en développant les nouvelles informations des guides techniques publiés par l'Agence Européenne des Produits Chimiques. Une deuxième tournée régionale est d'ores et déjà en route et a commencé à Lyon en avril dernier.



Nouvelle commission ITE (Isolation Thermique par l'Extérieur) : la FIPEC des deux côtés du mur

Élément essentiel en matière d'économie d'énergie, l'isolation par l'extérieur est un marché porteur. En France, dans le secteur du bâtiment, un grand programme de rénovation de l'ancien va être lancé (30 millions de logements). Cette situation justifie la création à la FIPEC de la commission ITE.

Il existe des produits d'isolation adaptés à chaque situation, pour l'intérieur comme pour l'extérieur (murs, planchers, plafonds, fenêtres). Des solutions techniques diversifiées permettent de traiter chaque cas avec efficacité. La filière a ainsi pris l'initiative de réunir tous les corps de métiers concernés afin de coordonner les savoir-faire. Composée d'une dizaine d'industriels, cette nouvelle commission initie un travail de collaboration avec le SNMI (Syndicat National des Mortiers Industriels) et le G2M (Groupe des Industriels du Mur Manteau). Cette complémentarité devrait permettre d'optimiser les ressources et de valoriser les technologies existantes.



Structurer le marché

Tout semble à faire en terme d'information sur le vaste marché de l'isolation thermique extérieure. La nécessité de mettre rapidement en place des textes techniques afin de limiter les risques dus à l'accroissement prévisible de la sinistralité est l'un des premiers enjeux de la commission. D'un point de vue réglementaire, les exigences d'isolation thermique dans la construction neuve seront révisées en 2020 pour aboutir à des exigences allant au delà de celles de l'UE.

Les textes réglementaires sont téléchargeables sur le site : www.logement.gouv.fr, rubrique performance énergétique, ou sur : www.legifrance.gouv.fr.

FIPEC sur le Net

Nous vous rappelons que l'ensemble des informations concernant la FIPEC sont disponibles sur www.fipec.org. La salle de presse FIPEC, site spécialement dédié à la Fédération et destiné à la presse, a pour objectif de mettre à disposition des journalistes une base de données d'informations spécifiques et une photothèque. Tous les documents presse disponibles sont téléchargeables et exploitables (dossiers de presse, communiqués, fiches sectorielles ou institutionnelles...). www.commlc.com/fipec

Évolution des normes Enduits de peinture

À l'initiative de la FIPEC, une réunion plénière de la profession des enduits de peinture en France s'est tenue le 23 mai 2006. Lors de cette rencontre, les professionnels de ce secteur ont entamé une démarche de révision de la norme NF T 30-608. Cette révision à présent terminée, la profession se réunit à nouveau en séance plénière avec pour projet de porter cette norme Française au niveau de l'Europe (CEN) et du Monde (ISO), puis de déterminer les autres actions à venir.

Réunion Commission Enduit Peinture, le 23 mai 2008. Pour plus d'information, contacter la FIPEC.

La France, 4^{ème} pays européen producteur d'encre pour l'imprimerie et l'emballage

AFEI : L'Association des fabricants d'encre d'imprimerie

L'encre, omniprésente et pourtant discrète, joue un rôle primordial dans divers domaines, notamment dans ceux de l'imprimé et de l'emballage. Vecteur de communication, elle révèle les messages, crée une identité visuelle.

Elle est indissociable de tout imprimé et doit répondre à des exigences multiples. Elle s'adapte aux innovations et démontre, par ses performances, son appartenance à la famille des produits de haute technologie. L'Essentiel fait un zoom sur cette industrie de pointe, secteur d'activité couvert à part entière par la FIPEC.



En France, l'industrie des encres et vernis d'imprimerie emploie plus de 1 700 personnes et génère un chiffre d'affaires proche des 330 millions d'euros pour une production de 100 000 tonnes. Si les grands groupes tiennent une part croissante dans les différents segments, la capacité d'évolution des petites entreprises contribue largement à l'essor général. L'investissement en Recherche & Développement place ce secteur à un niveau élevé de performance et d'innovation. Cette évolution permanente explique la haute technicité des encres en France. L'Association de fabricants d'Encres d'Imprimerie, affiliée à la FIPEC, fédère l'ensemble de cette industrie en France.

Une industrie innovante sur un marché tendu

Les sociétés productrices d'encres sont présentes sur tout le territoire. Elles sont adossées à des filières puissantes en France, comme l'industrie de l'emballage ou du papier mais également de l'édition et de la presse quotidienne. Maillon primordial de la chaîne qui relie le produit brut au consommateur final, l'encre doit répondre à un ensemble de contraintes d'égalité de priorités. Mais elle doit pouvoir aussi correspondre aux exigences de la chaîne de production, constituer un vecteur d'optimisation de la productivité et respecter les normes environnementales. Sans compter l'intégration de nouvelles réglementations qui

nécessitent adaptation et investissements. La maîtrise de ces impératifs représente un défi permanent. En dépit d'un contexte fragile en pleine mutation, pénalisé par la hausse drastique des matières premières, par les restructurations de l'outil industriel et par les recentrages des grands groupes, les fabricants connaissent une amélioration de la situation économique en 2007, tant sur le marché de l'emballage que sur celui de l'imprimé. Cette performance résulte de la démarche dynamique de l'ensemble de la filière : une adaptation de l'offre de plus en plus personnalisée et un déploiement important de la Recherche et du Développement.



Des performances indispensables

On ne peut pas comprendre le marché des encres sans saisir la notion de délai de production pour l'imprimeur. Les machines à imprimer doivent tourner à leur vitesse de productivité optimale. Toute contrainte limitative dans la chaîne risque d'entraîner des surcoûts et des retards de livraisons. Qu'advierait-il si les quotidiens n'arrivaient dans les kiosques que l'après-midi ?!

Une profession tournée vers l'expertise

Les fabricants d'encres sont plus que jamais sollicités par leurs clients pour participer à la gestion des produits livrés dans les imprimeries. Il s'est donc naturellement instauré une activité de conseiller technique. « *Nous sommes des prestataires de services, affirme Jean-Michel Schmitt – Président de l'AFEI - car aujourd'hui, ce qui fait la différence sur le marché, c'est le service, l'expertise d'une approche globale sur la chaîne de production. Notre plus-value réside dans l'apport de solutions pour améliorer la productivité et la rentabilité dans l'utilisation des encres* ». Un service personnalisé à l'entreprise et à son environnement optimise l'utilisation des produits, agit sur les délais de production, simplifie les méthodes d'application, améliore le procédé de fabrication, tout en maintenant le niveau de qualité. Partenaire économique de son client, le fabricant d'encres se place au-delà de son rôle de simple fournisseur.

Les encres : mais lesquelles ?

On distingue 2 grandes familles d'encres (les encres liquides et les encres grasses). Dans ces familles, les segments de marché se découpent en 3 sous catégories

- les encres liquides : héliographe et emballage, flexographie pour emballage
- les encres grasses pour rotatives principalement offset (édition et presse)
- les encres pour machine à feuille et petite rotative principalement offset pour l'édition et l'emballage (encre à base d'huile minérale, d'huile végétale ou d'encre séchant sous rayonnement ultraviolet ou par jet d'électron) et des vernis de protection de même nature que les encres citées.

La multiplicité des techniques d'impression, des techniques de séchage et des supports à imprimer se traduit par une très grande variété d'encres et de vernis à composition innovante, évolutive et adaptable. Les propriétés recherchées sont considérables tant dans leur mise en œuvre que dans leur utilisation sur des machines à imprimer complexes et lors de leur fonctionnalité dans l'imprimé (exprimer une image de marque, un caractère, une inertie, une résistance spécifique,...).

Transformateur de matières premières, il doit aussi faire comprendre la nouvelle réalité du marché. Sa perception, autant que ses enjeux, doivent amener à une logique industrielle différente.

Une industrie responsable

S'ajoutent à ce contexte technico-économique, les impératifs environnementaux et réglementaires. Les fabricants d'encres sont conscients de l'importance que doivent revêtir l'innocuité de leurs produits et la

neutralité vis-à-vis de l'environnement. Ils suivent de très près l'évolution des connaissances sur les caractéristiques des matières premières qu'ils utilisent. Toute matière première fait l'objet d'une évaluation de ses dangers. En fonction de cette évaluation et dès qu'un risque lié à l'utilisation est soupçonné, même si les quantités présentes sur un film d'encre sont infimes, celle-ci est retirée des formulations. Les membres de l'AFEI se sont collectivement engagés, en rendant publique une liste d'exclusion, à ne pas employer de substances très dangereuses. De la même façon, ont été éliminés, depuis de nombreuses années, les solvants pouvant présenter un danger reconnu pour le personnel des imprimeries. Les composés de métaux lourds sont bannis des formulations d'encres de même que les hydrocarbures chlorés, dont l'effet nocif dans l'atmosphère a été démontré.

Consciente depuis un certain nombre d'années de la nécessité d'une prise en compte, entre autres, de l'environnement dans les procédés de production, l'AFEI agit pour impliquer le secteur et ses filières. Le challenge est de maintenir son haut niveau d'innovation tout en alliant performance technologique, protection de l'environnement, santé et sécurité pour les utilisateurs.



De nouveaux textes réglementaires tracent les grandes tendances à venir.

Dans l'intérêt général et pour accompagner ses adhérents, l'AFEI travaille aux côtés des pouvoirs publics. L'objectif est d'anticiper les évolutions réglementaires et faire valoir les caractéristiques de ses professions en tenant compte des réalités du marché. Elle informe, forme et sensibilise les professions et les filières aux variations technologiques et réglementaires liées à l'utilisation et la consommation de leurs produits. En matière de législation, l'actualité est dense...

REACH : les substances sous contrôle

Utilisateur de substances et de préparations, le fabricant d'encre est, comme toute l'industrie manufacturière, directement concerné par cette nouvelle réglementation européenne. REACH n'est plus seulement une exigence réglementaire mais un enjeu stratégique. Même si cette nouvelle donne implique des investissements supplémentaires et risque de modifier le paysage actuel (disparition et substitution de certaines matières premières, problème de confidentialité des savoir-faire et distorsion de concurrence mondiale), cette industrie continue d'être force de propositions afin d'anticiper les réglementations et fournir aux professionnels des encres correspondant à leurs attentes.

Contact alimentaire : une législation en perpétuelle évolution



ANIA : Association Nationale des Industries Alimentaires
CLIFE : Comité de liaison des Industries Françaises de l'Emballage
EuPIA : European Printing Ink Association



Nouvelle législation sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges

Le GHS (Globally Harmonized System) est un Système Général Harmonisé (SGH) de recommandations portant sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des produits chimiques. Elle permet une harmonisation des réglementations au niveau mondial et une meilleure maîtrise de l'information. Un projet de règlement, reprenant certaines de ces recommandations, est actuellement discuté au niveau européen et devrait entrer en vigueur en 2009. Cette nouvelle réglementation devrait entraîner des changements importants dans le domaine des encres.

Un règlement-cadre de 2004 fixe les exigences générales portant sur les matériaux destinés au contact alimentaire (responsabilité de tous les acteurs de la chaîne, traçabilité) et un autre de 2006 précise les bonnes pratiques de fabrication de ces matériaux. Les encres sont l'un des composants des matériaux. A ce titre, la commission technique de l'AFEI participe aux groupes de travail qui œuvrent pour l'avenir des encres. Elle est particulièrement active au sein du CLAC (Comité de Liaison ANIA/CLIFE). Membre permanent de ce comité de liaison des industries agro-alimentaires et transformateurs de l'emballage, elle suit de près les orientations prises par cette filière, prend très rapidement en compte ses attentes, informe ses partenaires français de la chaîne de l'emballage sur les travaux et les positions d'EuPIA et de l'AFEI. La participation à cette plate-forme d'échange permet également d'optimiser les contacts avec l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA).



INTERVIEW

Président de l'AFEI, Jean-Michel Schmitt

L'Essentiel : Vous représentez l'industrie des encres en France. Comment la définissez-vous ? Quelle est sa place en Europe et quelles sont ses spécificités ?

Jean-Michel Schmitt : Le marché français représente 100 000 tonnes d'encres pour un chiffre d'affaires de 330 millions d'euros, ce qui place la France en quatrième position après l'Allemagne (260 000 T), le Royaume Uni (160 000 T) et l'Italie (130 000 T).

L'industrie des encres en France a connu ces dernières années une forte concentration de ses acteurs. Il s'agit d'un marché mature dont le taux de croissance est à l'avenant. Il a participé à ce titre à la globalisation des marchés en Europe et dans le monde. Aujourd'hui, 3 acteurs majeurs détiennent plus de 80% du marché français et européen.

L'E : Quels sont les enjeux de demain (économie, réglementation, innovation...) ? Quelle stratégie pour relever ces défis ?

J-M. S : Les défis de demain pour notre secteur revêtent un caractère polymorphe. La mise en place de REACH, la prévalence des aspects économiques de notre industrie et son corollaire, c'est-à-dire la course vers toujours plus de productivité des machines d'impression, vont orienter nos laboratoires de recherche vers un rééquilibrage. Une stratégie de « push » va prendre le pas sur une stratégie de « pull » qui prédominait jusqu'alors, tenus que nous sommes de nous adapter en permanence à l'évolution des presses d'impression. Il conviendra alors de proposer à nos clients des formulations d'encres qui tiennent compte de la disparition probable, pour des raisons économiques, techniques et législatives (REACH...), d'un certain nombre de matières premières. Substitution et remplacement seront les mots clés des années à venir en la matière. Pour faire face à ces défis, la seule alternative est d'investir dans la matière grise et d'augmenter nos efforts en matière de R&D.

L'E : Préparer l'avenir des professions demeure l'une des missions de l'AFEI, quels sont les besoins du secteur ? En quoi l'AFEI peut-elle apporter son soutien ?

J-M. S : En participant à des actions de valorisation de l'image du secteur, notamment auprès des jeunes et des leaders d'opinion ; en travaillant en filière avec toute la chaîne de l'imprimé (fabricants et distributeurs de papiers, imprimeurs, donneurs d'ordre...), pour ainsi démontrer la dynamique de l'ensemble des acteurs et de leur potentiel. Nous ne réussissons pas à relever les défis qui s'annoncent sans le concours d'un personnel de qualité et bien formé aux techniques de formulations d'encres. Nous aurons besoin de spécialistes des arts graphiques, de chimistes et de coloristes. Il nous faudra attirer de jeunes talents avec de nouvelles compétences.

L'E : Quels sont les principaux objectifs des groupes de travail en cours de l'AFEI ?

J-M. S : Les fabricants d'encres, comme l'ensemble des industriels membres de la FIPEC, ont une démarche proactive quant aux préoccupations environnementales et de santé, du développement durable en général. Les Commissions FIPEC et AFEI, auxquelles participent les collaborateurs des entreprises membres de l'AFEI, permettent de travailler en amont sur les réglementations et mettent en place le cas échéant des démarches volontaires. La prééminence de ces commissions n'a jamais été aussi importante dans le contexte actuel et justifie à elles seules l'existence de notre syndicat professionnel l'AFEI.

L'E : Qu'avez-vous envie de dire à vos adhérents et à ceux de la FIPEC ?

J-M. S : Dans un contexte où l'industrie est au cœur des évolutions technologiques, deux leviers permettent l'optimisation des actions des entreprises et la valorisation de leur image : les entreprises elles-mêmes bien entendu, qui relèvent au quotidien les défis auxquels elles sont confrontées, mais également l'association professionnelle, qui permet de mutualiser les connaissances et anticiper les réglementations. L'AFEI et la FIPEC sont des partenaires essentiels pour évoluer sur le terrain, et optimiser le lien avec les instances européennes. L'AFEI et la FIPEC bénéficient d'un crédit incontestable auprès des pouvoirs publics et véhiculent un message de sérieux et de compétence. C'est dans l'action collective que nous préparons l'avenir de nos métiers.

Une commission technique particulièrement active



Denise Lejeune,
Présidente de
la commission
technique AFEI

- Réunions régulières de la commission technique AFEI
- Participation aux réunions du comité technique européen EuPIA et aux groupes de travail européens sur le contact alimentaire
- Participation à la rédaction de nombreux documents : liste d'Exclusion, guide EuPIA, Bonnes Pratiques de Fabrication, Foire aux Questions...
- Suivi des alertes AESA, autorité européenne de sécurité des aliments (ex. DI Iso Nonyl Phtalate - DINP, emballages venant de Chine)
- Contact avec les pouvoirs publics, participation au groupe de travail Matériaux au Contact des Denrées Alimentaires (MCDA), animé par la DGCCRF
- Participation aux groupes de travail du CLAC (participation à l'élaboration de la « déclaration de conformité à la réglementation relative aux matériaux et objets en contact avec les aliments »)
- Suivi des sujets relatifs aux encres : ITX, TAA
- Suivi de la norme européenne sur le management de l'hygiène dans la fabrication des emballages

EuPIA, les encres en Europe



Sous la houlette de CEPE, EuPIA (European Printing Ink Association) étudie les données scientifiques et techniques concernant spécifiquement l'industrie des encres d'imprimerie et d'emballage en Europe. Elle favorise les échanges d'information et maintient une collaboration de travail entre les pays. Elle fait valoir ses technologies et ses professions dans le monde. Représentante responsable des affaires européennes concernant les encres, EuPIA traite toutes les questions liées à son secteur d'activité, en particulier celles impliquant les tiers tels que les autorités européennes et supranationales dans les domaines économiques, techniques et réglementaires. Interface incontournable, elle maintient des rapports étroits avec les autres associations de fabricants d'encres d'imprimerie dans le monde au travers de l'IPPIC et en particulier avec l'association nationale des fabricants d'encres d'imprimerie (NAPIM) aux États-Unis.

L'essor des encres à l'eau

Capables de supporter des hautes vitesses d'impression, les encres à l'eau ou à solvants (communément appelées encres liquides), tendent à devenir plus universelles et répondent aux évolutions permanentes du monde de l'emballage. Aujourd'hui, elles se partagent la quasi-totalité du marché. Les secondes, parfaitement adaptées à l'emballage souple, restent plébiscitées par les professionnels. Mais leur utilisation devrait diminuer au profit des encres UV et surtout, des encres à l'eau.

Dans le domaine spécifique de l'emballage souple, il y a aujourd'hui compétitivité entre les encres à base de solvants pétroliers et les encres à base d'eau qui prennent de plus en plus de place en se substituant aux premières. Entre dans ce marché une troisième chimie : la chimie des encres séchant sous rayonnement ultraviolet qui est une nouvelle alternative du marché.

Les nouvelles encres à l'eau se substituent aux encres à solvants pour limiter les émissions de COV et les risques d'utilisation. Apparues dans les années 50, les encres à l'eau venaient pallier certains inconvénients liés aux solvants tels que les risques de pénurie ou ceux liés à l'environnement et à la santé. D'abord élaborées à partir de résines naturelles, elles ont évolué vers des produits de synthèse à base d'acrylique. Adoptées immédiatement dans les secteurs où l'on imprimait des supports absorbants (papier, carton), elles se sont adaptées progressivement aux demandes du marché qui exigeaient des encres de plus en plus résistantes et capables de supporter des vitesses élevées. L'évolution des liants à l'eau, passant des solutions aux émulsions, a permis aux fabricants de conquérir de nouveaux secteurs tels que le carton ondulé et le papier couché (pré-print, sacherie haut de gamme), le papier peint et les revêtements muraux, les emballages composites pour le lait et les boissons. Fortes de nouvelles formulations, les encres à l'eau révolutionnent les marchés de l'emballage souple.

Les encres UV connaissent aussi un essor, remplaçant peu à peu les encres à solvants dans le secteur spécifique de l'étiquette. Allant au bout du raisonnement de réduction des émissions de COV, il était logique d'imaginer des encres sans solvants ni eau. Liquides au moment de l'emploi, les encres UV se transforment en film solide sans perte de substance.



PEINTURES

BÂTIMENT &
GRAND PUBLIC



Tour de France des métiers de la peinture



Depuis le 24 janvier, le bus des peintres sillonne la région PACA. Après 27 étapes dont 21 collèges, 3 places publiques et 1 salon d'orientation, le bus termine sa tournée par une halte à Digne et St Fons. C'est un succès réitéré pour cette campagne de valorisation des professions et de la promotion des filières de formation.

10

Peintre : un métier haut en couleur

Après Batimat, les fabricants ont participé au Salon Couleurs et Métiers du 13 au 15 mars à Lyon. En créant une plate-forme d'échange et de démonstrations, l'Association Peintres et Peintures pour la France a proposé des animations dont un concours « le peintre, quels talents ! » : des apprentis de la région Rhône Alpes ont été invités à réaliser une œuvre à partir de déchets de peinture. Des professionnels sont venus témoigner de leur expérience et ont répondu aux questions. Par ailleurs, un programme de conférences s'est déroulé sur des thèmes d'actualité :

- Isolation Thermique par l'Extérieur,
 - Tendances Couleurs,
 - Peintures, Colles et Développement Durable.
- Performances des peintures et compétences professionnelles étaient au rendez-vous !



Réglementation :

un travail tout en filière !

Le Groupement Peinture Carrosserie poursuit son travail en filière et a réuni une nouvelle fois les fédérations de sa filière en mars dernier avec deux objectifs précis : faire un bilan de la campagne menée autour de la législation sur la limitation des COV ; engager une information de sensibilisation sur la législation REACH.

COV : bilan positif

Globalement, l'adaptation des ateliers aux peintures hydrodiluable a été réussie. 85% des clients en moyenne ont adopté cette nouvelle technologie conforme à la législation, sans réel bouleversement des habitudes de travail dans l'atelier.

En marge de cette évolution technologique et sous l'influence du contexte économique, la filière a constaté une concentration du marché, estimé actuellement à 9 000 ateliers de carrosserie en activité. Elle résulte principalement d'un regroupement des ateliers, de la sous-traitance de l'activité carrosserie pour ceux qui n'en faisaient pas leur activité principale et de départs à la retraite.

À l'issue du travail initié sur les COV, un état des lieux de la législation relative aux peintures dans les ateliers de carrosserie a été réalisé en commun. Ceci a permis de faire une transition vers l'information sur REACH.



REACH : la FIPEC donne l'exemple

Comme la FIPEC ne cesse de le rappeler, toute l'industrie manufacturière est concernée par la législation REACH.

Le Groupement Peinture Carrosserie FIPEC a ainsi proposé un fil conducteur par métier et en fonction des pratiques et produits spécifiques. Selon sa position dans la chaîne de production, chaque acteur d'une filière aura un rôle spécifique à jouer.

Le Groupement Peinture Carrosserie FIPEC a sensibilisé et informé les équipementiers via la FIEV, les distributeurs via la FEDA et les carrossiers-réparateurs via leurs fédérations.

Le fabricant de peinture :

partenaire de l'industrie

Du machinisme agricole au capuchon du flacon de parfum, tous les objets, matériel et engins issus de l'industrie sont concernés : construction automobile, ferroviaire et aéronautique, véhicule du BTP, outillage, emballage, téléphonie, équipement sportif, bouteille de gaz, produit de luxe... La peinture industrielle doit être capable de répondre à une demande très variée et très pointue tout en veillant au respect de l'environnement, de la législation et des conditions de travail. Elle apporte un savoir-faire technologique et une valeur ajoutée, trop souvent sous-estimés.

Le fabricant de peinture est bien plus qu'un fournisseur pour l'industriel, c'est un partenaire économique responsable et engagé. Sa fiabilité doit être incontestable, qu'elle soit esthétique,

technique, technologique ou environnementale. Les adhérents du Groupement Peintures Industrie, conscients du poids et de l'impact de leur secteur, préparent une plaquette destinée à expliquer et mettre en valeur leur industrie, à paraître en mai prochain. Elle permettra notamment de découvrir que, derrière un simple pot de peinture se cache une multitude de savoir-faire technologiques, techniques et de services...

Maillon incontournable du processus industriel, elle se révèle être un facteur déterminant de la qualité perçue et de la pérennité du produit fini. Pour optimiser l'utilisation des peintures et l'ensemble de la chaîne de production, les industriels assurent un accompagnement technique tout au long du processus industriel.

PEINTURES
ANTICORROSION

REACH : une réglementation en marche



REACH est maintenant entrée en vigueur depuis presque une année. Au-delà de l'assistance apportée aux adhérents via différents outils et les formations régionales permettant d'avoir une approche pratique, la FIPEC propose un travail en filière.

REACH concernant toute l'industrie manufacturière, il s'agit d'apporter aux utilisateurs aval, clients des adhérents de la Fédération, une information sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour s'approprier le sujet.

Dans ce contexte, le département des Affaires Techniques et Réglementaires de la FIPEC apporte son expertise aux adhérents du Groupement Peinture Anticorrosion/Marine. Sur les 11 ans du processus d'enregistrement, les contraintes administratives, économiques et/ou de confidentialité liées à ces enregistrements, pourront entraîner la disparition de certaines substances et nécessiteront des reformulations permanentes. Les clients auront alors à valider de nouvelles préparations qui devront conserver leur niveau de technicité. Notons que les

formulateurs n'auront que très peu de visibilité pour anticiper ces suppressions et orienter leurs reformulations même si dans certains secteurs, comme l'aéronautique ou l'aérospatiale, les agréments sont basés sur des critères internationaux et non européens. A ce titre, la FIPEC organise le 4 juin prochain une session d'information où elle convie les adhérents du Groupement des Entrepreneurs de Peintures Industrielles (GEPI) : qu'en est-il de cette réglementation, pourquoi les clients sont-ils concernés, quelles sont leurs obligations ?... sont autant de questions qui trouveront une réponse.

Cette rencontre entre fabricants et entrepreneurs sera l'occasion d'échanger sur la façon de préparer ensemble la mise en place de cette réglementation.

12

ENCRE S
D'IMPRIMERIE

Les enjeux futurs de l'imprimé



Lors du colloque de la filière graphique intitulé « L'imprimé, un média du futur », organisé à Bercy, les 15 et 16 novembre 2007, Dominique Wolton, Directeur de Recherche au CNRS, mettait en regard la

légitimité (culturelle) et la durée comme atout de l'imprimé face à l'écran, symbole de modernité et de fugacité. Le colloque de Bercy a été un premier aboutissement des efforts de la filière, appuyée par les Pouvoirs Publics, qui ont sérieusement commencé à prendre conscience des enjeux et des défis économiques et culturels liés à l'imprimé. Pour plus d'information : www.unmediadufutur.org

COULEURS POUR L'ART ET L'ENSEIGNEMENT

La couleur au cœur des loisirs créatifs



Devant le succès emporté l'an dernier lors de sa première participation au salon Marie-Claire Idées, l'AFCALE renouvelle cette année son initiative. Dédiée aux loisirs créatifs, cette rencontre permet aux adhérents de se présenter ensemble au grand public pour promouvoir leur secteur d'activité et ainsi remettre la couleur au cœur même des loisirs créatifs. Lors du salon Marie-Claire Idées, qui se tiendra du 14 au 16 novembre 2008, à la Grande Halle de la Villette, un village de la Couleur dévoilera une palette multiple de produits.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FEICA

La prochaine Assemblée Générale de la Fédération Européenne se tiendra du 10 au 12 septembre 2008 à Marseille. Des conférences à thèmes sur des sujets techniques, économiques et réglementaires sont proposées à l'ensemble du secteur européen des Colles, Adhésifs et Mastics. Pour plus d'information, contactez l'AFICAM.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AFICAM

Les entreprises font face aujourd'hui à une situation inédite et il devient vital pour les adhérents de l'AFICAM de valoriser leurs métiers et de sensibiliser leurs clients sur les paramètres qui influencent leur environnement. Les matières premières font partie des préoccupations fondamentales auxquelles les professionnels doivent faire face.

Dans cette optique, l'AFICAM organise, lors de son Assemblée Générale le 21 mai, une table ronde sur les enjeux et opportunités des matières premières pour aujourd'hui et demain. Autour d'un débat, fournisseurs et utilisateurs exprimeront leurs réflexions sur les solutions à apporter pour faire face à une situation devenue irréversible. Aux côtés des représentants des sociétés Total et Eastman, Jacques Guyot, Président de GEB et Vice-Président de l'AFICAM, sera le porte-parole des fabricants de Colles, Adhésifs et Mastics.

COLLES ADHÉSIFS & MASTICS

La nouvelle commission Mastics



L'AFICAM vient de créer une commission spécialement dédiée au secteur des mastics ou plus exactement aux produits d'étanchéité. Complémentaire des colles et adhésifs, ce secteur d'activité requiert toutefois un regard particulier sur ses métiers, ses techniques et sa réglementation. Un travail de statistiques économiques sur l'activité et basé sur un panel représentatif de ses industries a déjà commencé. De plus, l'adhésion de l'AFICAM à son homologue européen FEICA apporte à l'industrie des mastics une expertise et une marge de manœuvre supplémentaire sur les thématiques européennes (REACH...).

Salon Couleurs et Métiers :

La commission Colles bâtiment a participé au dernier salon Couleurs et Métiers à Lyon, avec une conférence sur le thème « peinture, colle et développement durable ». Cette rencontre a permis de faire le point sur les évolutions du secteur.



La peinture anticorrosion : garantie et longévité

« On ne saurait trop se pénétrer du principe que la peinture est l'élément essentiel de la conservation d'un ouvrage métallique et que les soins apportés sont la seule garantie de sa durée ». Gustave Eiffel - La tour de trois cents mètres (1900)

De l'entrepôt de stockage à l'usine d'emballages, de la plateforme pétrolière en haute mer au cracker d'une raffinerie, du viaduc de Millau à la verrière Eiffel, dans les airs ou au plus profond des mers, la peinture anticorrosion s'est bâtie une solide réputation : pérenniser les ouvrages protégés par des systèmes de peinture de haute durabilité, tout en les mettant en valeur par la couleur en offrant des techniques de maintenance maîtrisées. Partie intégrante de la construction et ce dès sa conception, les systèmes de peinture anticorrosion se révèlent essentiels à la protection des ouvrages, se comportant comme un véritable bouclier face aux dommages subis par le temps.

Entretenir, c'est faire durer

Entretenir, c'est accompagner l'acte de maintenance d'un aspect environnemental, social et économique ; c'est contribuer à la pérennité du tissu productif national dans quelque domaine que ce soit. Toutefois, cette prise de conscience récente n'est pas toujours appréhendée à sa juste valeur. Le groupement Peinture Anticorrosion/Marine de la FIPEC agit pour soutenir ses professionnels dans leurs efforts. Elle favorise les échanges dans ses filières et ainsi contribue à mieux faire connaître l'indispensabilité de son industrie dans la qualité des constructions, tant dans une optique économique et technique que développement durable. Depuis l'après-guerre, la maintenance des ouvrages d'art et des usines n'étant pas une priorité, l'entretien en souffre. Pourtant, la remise en peinture programmée de l'outil de production coûte moins chère que l'arrêt de production pour reconstruction.

Devant cette réalité, les fabricants de peintures anticorrosion ont réagi et structuré leurs entreprises, formé leurs personnels, informé leurs clients et organisé la Filière Anticorrosion pour ouvrir le dialogue entre les donneurs d'ordres et les fabricants. Faire comprendre que la notion de durabilité du revêtement est un aspect probant du développement durable, qu'il se révèle être un outil de gestion des cycles de maintenance, des budgets et de productivité des outils concernés.

La Filière Anticorrosion : modèle unique en Europe



Quatre métiers qui se rassemblent dans une même démarche et dans un esprit de constante recherche de qualité, voilà une politique clairvoyante. Les professionnels applicateurs Peinture au travers du GEPI, les organismes de certifications au travers l'ACQPA, l'OHGPI et le

Groupement Anticorrosion de la FIPEC se mobilisent ensemble depuis plusieurs années pour valoriser leurs expertises et leurs atouts auprès des donneurs d'ordres que sont les Maîtres d'ouvrages. Ils défendent l'intérêt d'offrir des prestations qui conjuguent la technicité des produits appliqués, la mise en œuvre par des personnels qualifiés, la maîtrise de la récupération des déchets, l'homologation impartiale et les durées de garanties.

Ainsi, par ses actions, cette filière Peinture Anticorrosion propose-t-elle aux Maîtres d'ouvrages les moyens de mettre en place une programmation systématique de la maintenance de leurs installations avec des garanties en matière de performance. Cet engagement de qualité consiste à conseiller les donneurs d'ordres dans leur choix et à développer avec eux une vision à long terme de leurs ouvrages.

C'est ainsi qu'en collaboration avec le GEPI et la FIPEC a été créée l'ACQPA (Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion). L'organisme certifie les systèmes de peinture selon deux types de performance : la protection anticorrosion qui répond à la classe de haute durabilité de la norme ISO 12944 et la performance d'aspect qui est régie par la norme 34554. L'autre grand pas pour la filière anticorrosion a été la révision du fascicule 56 qui prend en compte les moyens offerts par l'ACQPA et l'OHGPI pour fixer des niveaux de performance de haute durabilité. Ce fascicule constitue un élément du CCTG (Cahier des Clauses Techniques Générales) et permet aux acheteurs d'avoir un « instrument de mesure » pour la qualité des prestations proposées. En fait partie l'attestation de garantie préalablement remplie par le fabricant ou l'applicateur et validée par l'OHGPI.

Soulignons aussi que ces professionnels de la peinture anticorrosion ont adopté, depuis des années, une politique qui consiste à anticiper la réglementation, à généraliser des produits bi-composants, à augmenter les extraits secs et à susciter l'emploi des peintures en phase aqueuse.

Progressivement, la filière peinture anticorrosion

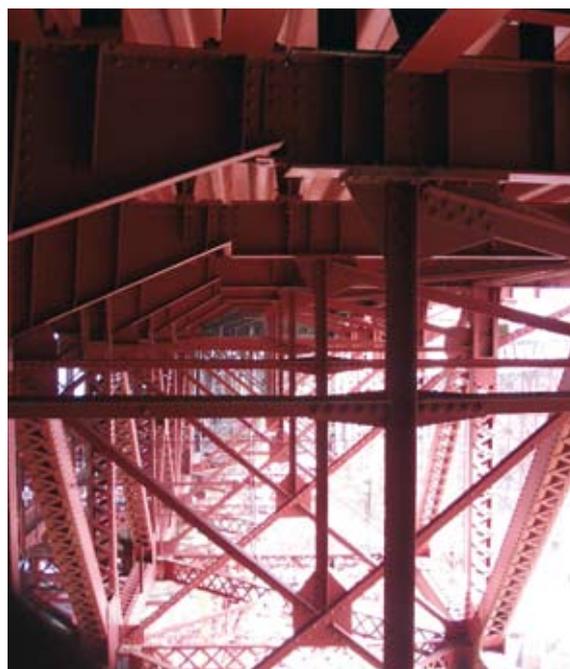
(FIPEC, GEPI, ACQPA, OHGPI) s'est ainsi structurée afin d'apporter aux donneurs d'ordres une offre globale avec un engagement de qualité pour une vision à long terme de leurs ouvrages.

Un marché en évolution

Avec une croissance de 4% en chiffre d'affaires depuis ces deux dernières années, cette industrie occupe une place à part entière dans les métiers de la construction et les chantiers concernent aussi bien les travaux neufs que les travaux d'entretien d'ouvrages existants.

On compte en France environ 200 entreprises qui interviennent aujourd'hui sur le secteur et elles sont représentées majoritairement (à 80%) au Groupement des Entrepreneurs de Peintures Industrielles (GEPI). Les entreprises du secteur sont essentiellement des PME réparties sur l'ensemble du territoire.

Ces entreprises ont vécu une profonde mutation impactant très fortement la gestion de leurs ressources humaines ; elles connaissent actuellement, comme d'autres secteurs du bâtiment, une érosion de leur main-d'œuvre.



Une démarche en profondeur pour qualifier les personnels

Le peintre anticorrosion est un homme d'expérience qui a développé ses savoir-faire grâce à sa pratique professionnelle et qui ne détient pas forcément de diplôme initial. A partir des directives de sa hiérarchie, il intervient sur chantiers ou en ateliers de traitement de surfaces au sein d'une équipe.

Il est soumis à de fortes évolutions techniques et technologiques. S'y ajoutent des degrés d'exigences en assurance qualité et environnement de plus en plus élevés, aussi bien en provenance du fabricant que des donneurs d'ordres. Les conditions de travail sont variables et les peintres peuvent être amenés à

travailler à l'intérieur comme à l'extérieur et en hauteur. Garant des règles de l'art, le peintre assure son auto-contrôle à chaque phase de l'exécution et peut être amené ponctuellement à prendre certaines initiatives. Enfin, l'exercice du métier de peintre anticorrosion requiert une parfaite maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité, aussi bien en matière d'équipements individuels de protection qu'en terme de connaissance des procédures collectives qui permettent d'organiser la protection des biens et des personnes. Pour répondre aux besoins de main-d'œuvre croissants de la profession et garantir les

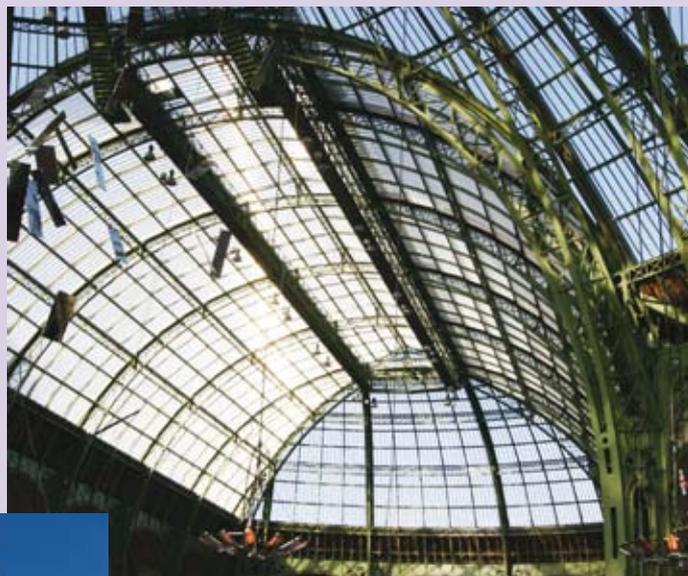
niveaux d'exigence de ses prestations, l'offre de formation est insuffisante. Essentiellement axée sur le perfectionnement des connaissances, elle ne couvre qu'une infime partie des besoins.

La mise en place du Certificat de Qualification Professionnelle Peintre anticorrosion, à l'initiative du GEPI, a permis la reconnaissance au niveau national de la fonction de peintre anticorrosion, valorisant ainsi la profession et favorisant le recrutement. Actuellement, 2 500 opérateurs sur 9 000 ont été certifiés.

Le saviez-vous ?

En moins de 6 mois, la carène d'un navire non protégé est recouverte de 150 kg de salissures par m², soit 6 000 tonnes de salissures pour un pétrolier de 40 000 m² de surface immergée.

Un porte-conteneurs, dont la coque est revêtue d'un système de peinture antisalissure, consomme 6 % de fioul en moins !



Pour un ouvrage d'art à structure mixte (acier et béton), la charpente métallique représente 10 % du coût de l'ouvrage, et la protection anticorrosion, 10% du coût de cette même charpente métallique. Ainsi, et en ordre de grandeur, la protection anticorrosion n'est que de 1% du coût de l'ouvrage.

Et elle peut tenir plus de 20 ans !

La corrosion d'un acier non protégé engendre une perte de métal qui peut aller jusqu'à 1,5 kg par m² chaque année, parfois bien davantage, notamment dans des pays à très forte pluviométrie ou dans des conditions particulièrement agressives.

Au total, sur l'ensemble du territoire français, on estime que les peintures anticorrosion permettent de sauver environ 18 millions de kg d'acier par an.